

Avant-projet Plan d'exposition au Bruit



Aérodrome de
PERPIGNAN - RIVESALTES

4 avril 2019



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



DSAC

Direction générale de l'Aviation civile

Ministère de la transition écologique et solidaire

POURQUOI UN NOUVEAU PEB

- Le PEB avait été approuvé le 30 mars 2006 pour une durée de 10 ans
- Le PEB en vigueur, dit « PEB par anticipation » a été approuvé par arrêté préfectoral le 12 mai 2017.



DSAC

Direction générale de l'Aviation civile

Ministère de la transition écologique et solidaire

Objectif : MAÎTRISER L'URBANISME

Afin d'éviter d'exposer immédiatement ou à terme de nouvelles populations aux nuisances de bruit

Aucun effet sur le trafic aérien ni sur les constructions existantes

Une obligation du décret du 26 04 02^(abrogé par décret du 12 octobre 2007 et codifié dans le code de l'Urbanisme articles L.112-5 et suivants et R.112-1 et suivants)



DSAC

Direction générale de l'Aviation civile

Ministère de la transition écologique et solidaire

. Contenu

Rapport de Présentation

Document cartographique (1/25 000)

3 courbes délimitant 3 zones de restrictions de l'urbanisation

- Zone A : gêne moyenne ressentie forte
- Zone B : gêne moyenne ressentie forte
- Zone C : gêne moyenne ressentie modérée

1 courbe délimitant 1 zone supplémentaire d'information

- Zone D : gêne Moyenne ressentie faible.

Pour chacune des hypothèses à court, moyen et long terme

- Trafic annuel prévisible (nombre de mouvements pour chaque type d'aéronefs),
- Infrastructures correspondant à l'hypothèse considérée,
- Définition des procédures de décollage et d'atterrissage en trois dimensions, répartition du trafic sur chaque procédure,
- Répartition du trafic en mouvements :
 - de jour : 06h00 - 18h00 ;
 - de soirée : 18h00 - 22h00 ;
 - de nuit : 22h00 - 06h00.
- Bruit des aéronefs exprimé en dB(A).



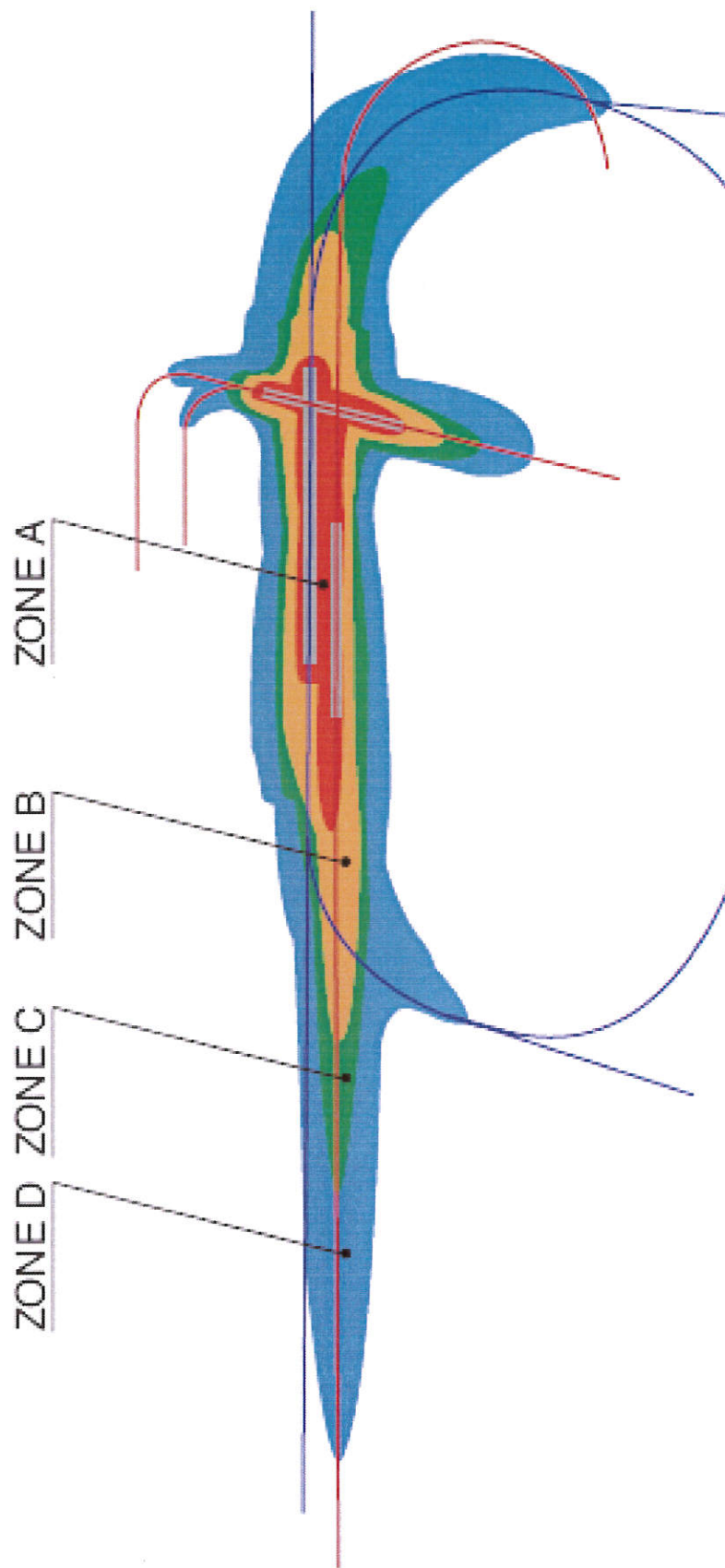
MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



DSAC

Direction générale de l'Aviation civile

Ministère de la transition écologique et solidaire



. Les règles d'urbanisme

([art. L.112-10 du Code de l'Urbanisme](#))

La limitation concerne directement ou indirectement les constructions à usage d'habitation

Zones A et B :

habitations interdites sauf nécessité absolue,

Zone C :

habitations individuelles non groupées seules autorisées sous certaines conditions

Zone D : information dans les CU et les baux que le bien est dans une zone de bruit du PEB d'un aérodrome (obligatoire aussi dans les autres zones)

Nature des constructions	Zone de bruit dB(A)		
	A	B	C
Constructions à usage d'habitation exceptionnellement admises	45	40	35
Locaux d'enseignement et de soins	47	40	35
Locaux à usage de bureaux ou recevant du public	45	40	35

Les normes d'isolation acoustique en Zone "D" sont de 32 dBA conformément à l'article 10 de l'arrêté du 23 juillet 2013

Qu'est ce que le QFU et comment le choisit-on?

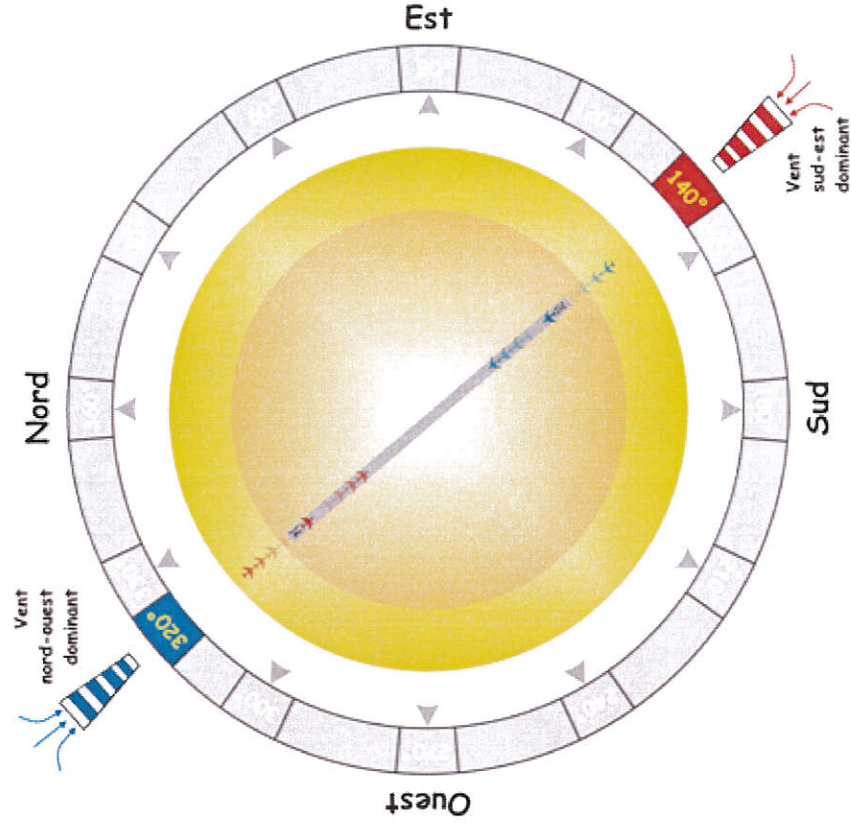
Le QFU est l'orientation magnétique de la piste, exprimé en dizaine de degrés, par un nombre à deux chiffres. Un avion décolle et atterrit face au vent, il utilise donc un même QFU comme sens de décollage et d'atterrissage.

L'aérodrome de Castres - Mazamet possède deux pistes, un QFU14 et un QFU32.

Le QFU 32 pour un décollage ou un atterrissage vers le nord nord-ouest et le QFU 14 pour le sud sud-est.

Vols commerciaux			
	Global	DEC	ATT
QFU15	28%	27%	29%
QFU33	72%	73%	71%

Vols NON commerciaux			
	Global	DEC	ATT
QFU15	21%	23%	19%
QFU33	49%	47%	55%
QFU13	23%	5%	9%
QFU31	7%	30%	17%



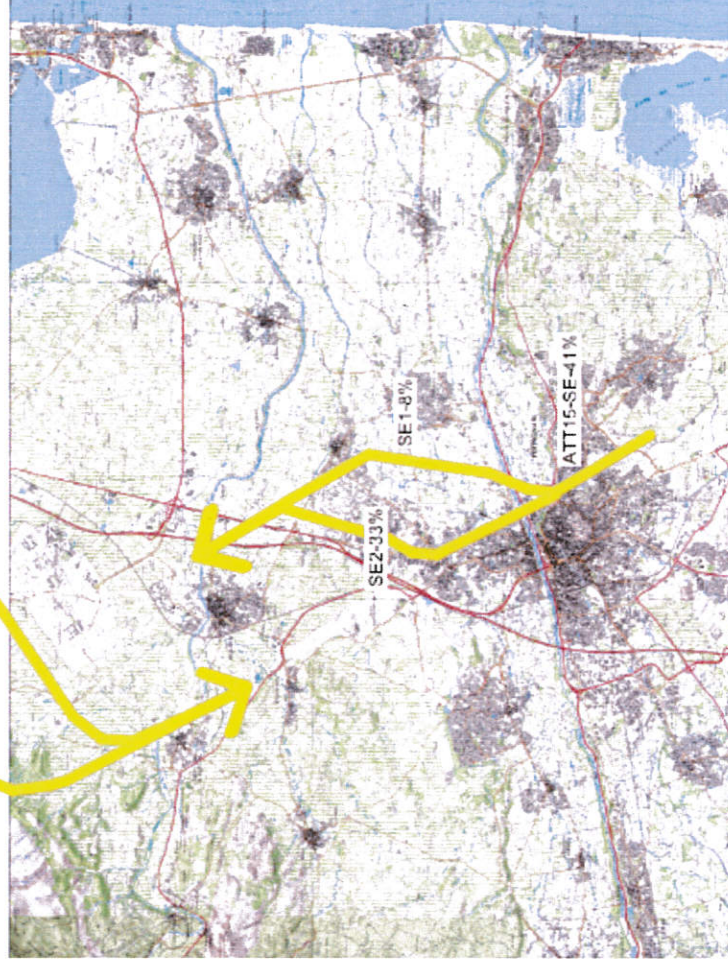
ARRIVEES

15% de ces arrivées utiliseront la GNSS

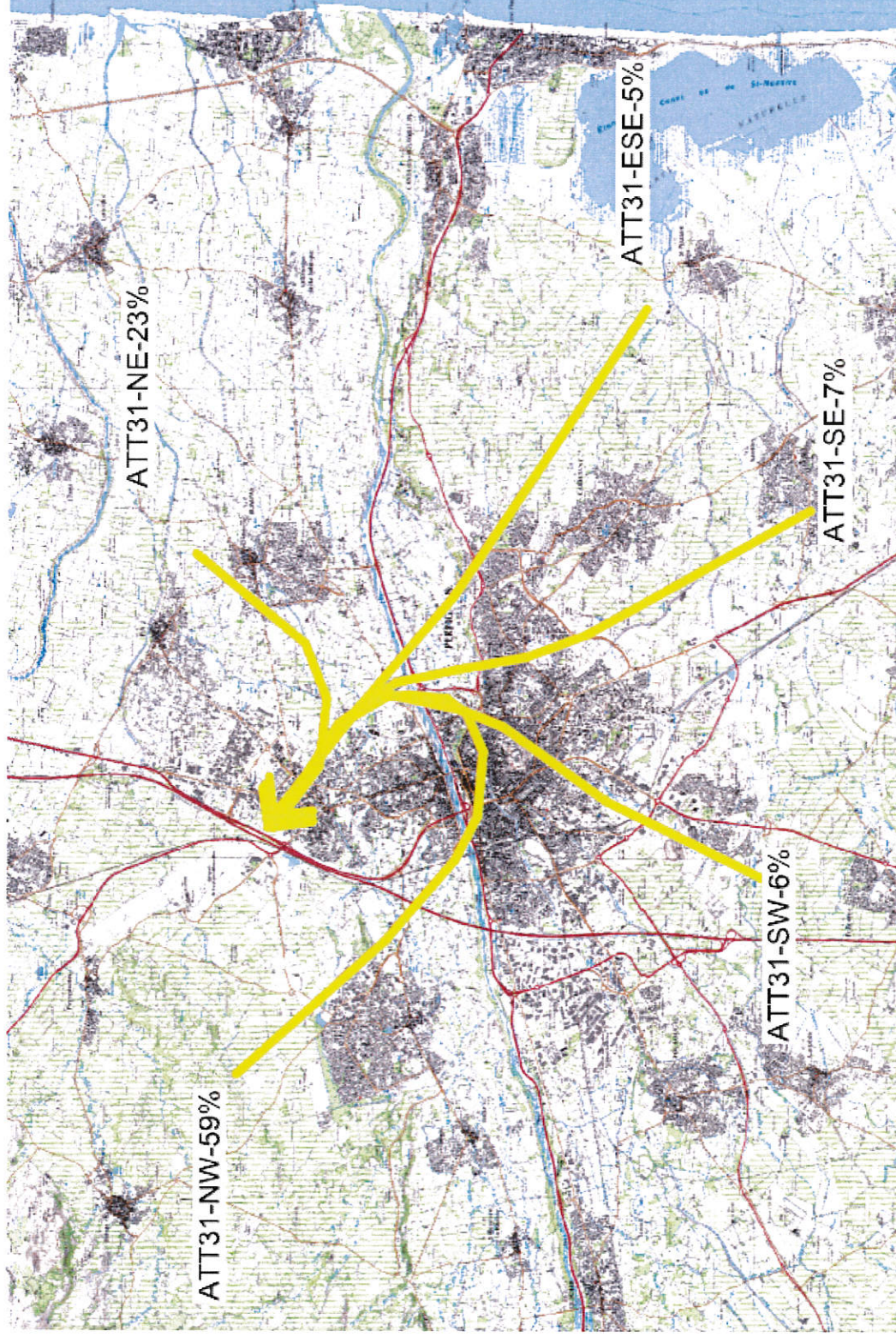
Projet GNSS

ATT15-NE-140%

ATT15-NE2-19%



ARRIVEES



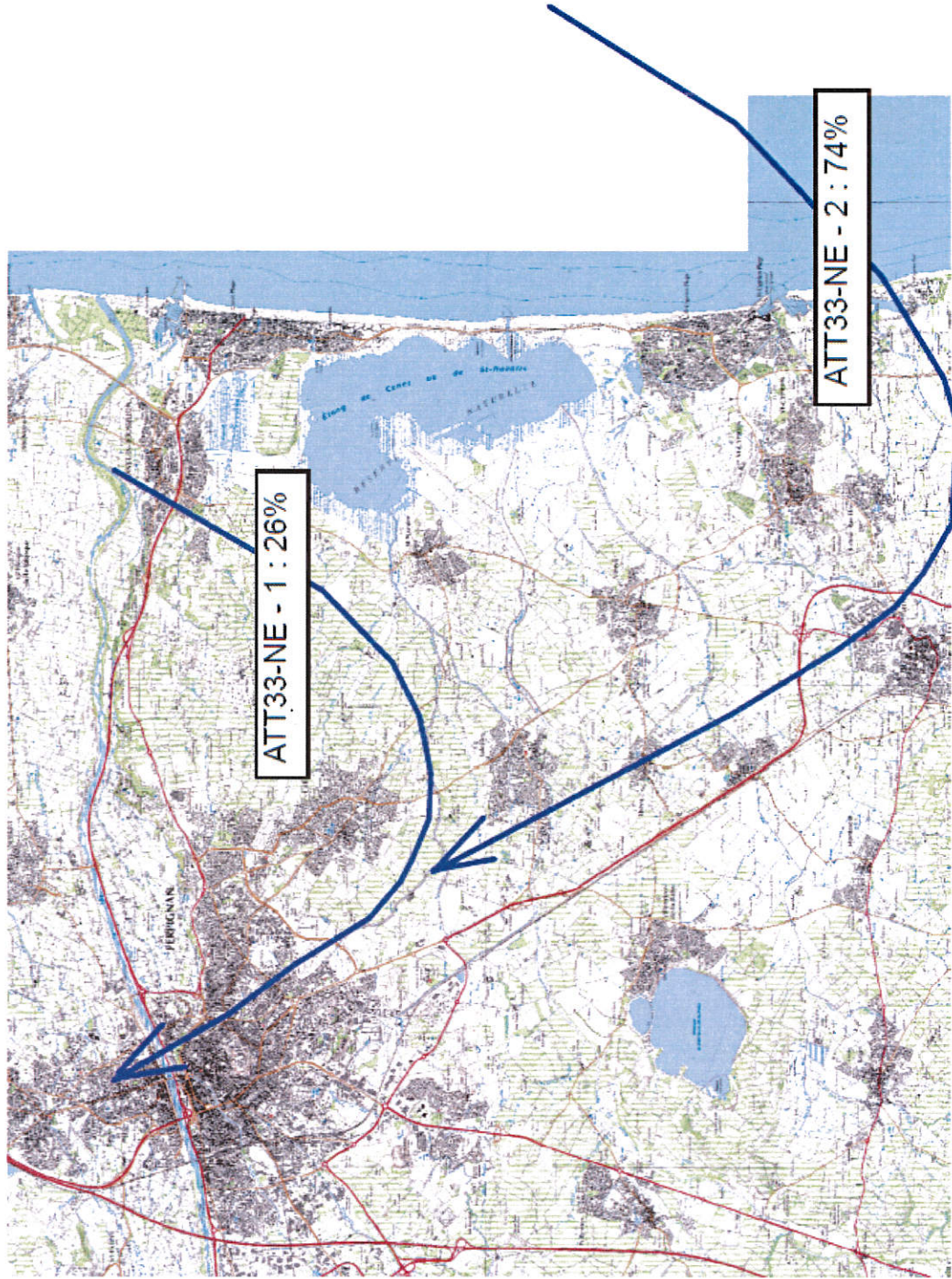
MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



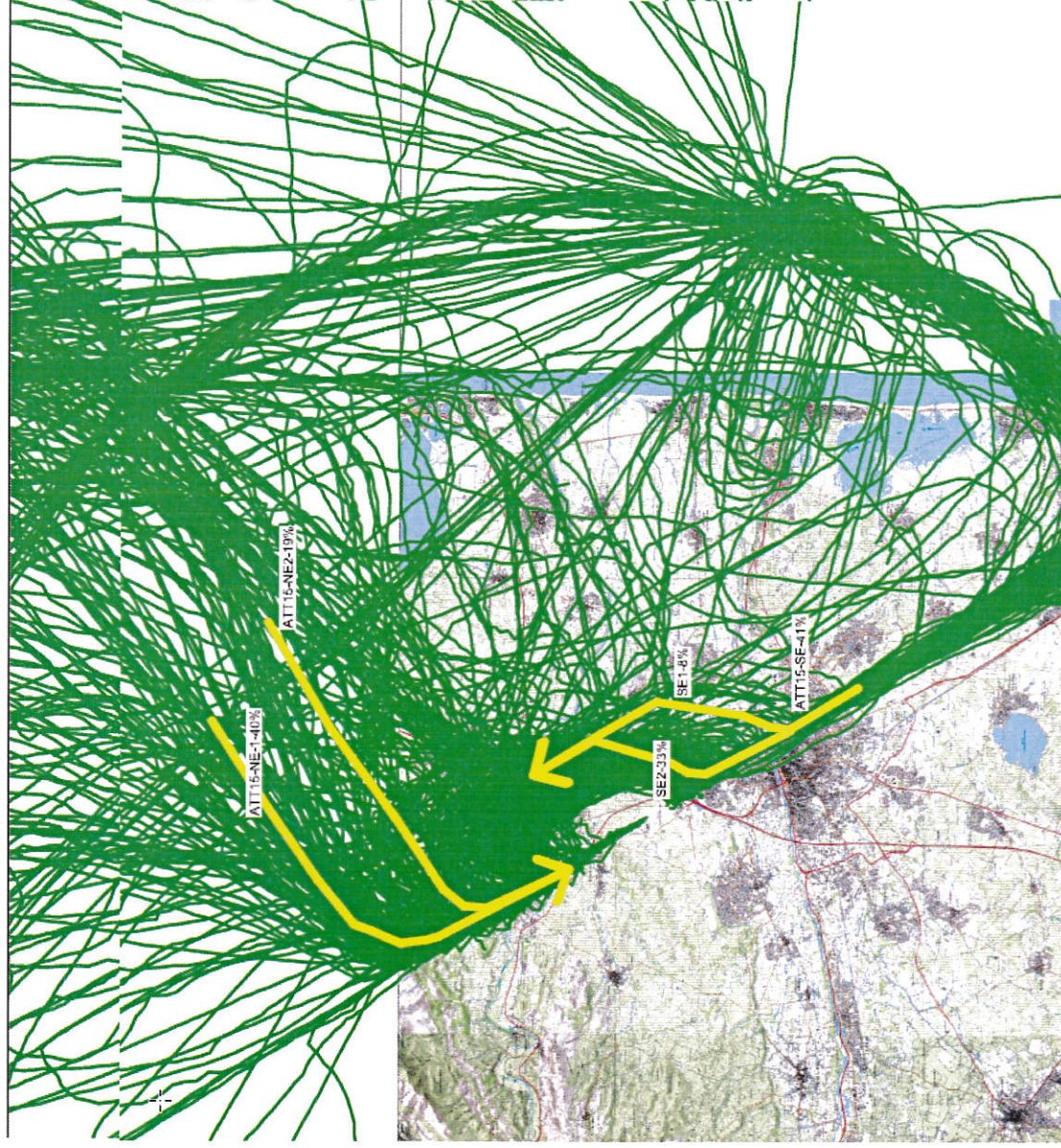
DSAC

Direction générale de l'Aviation civile
Ministère de la transition écologique et solidaire

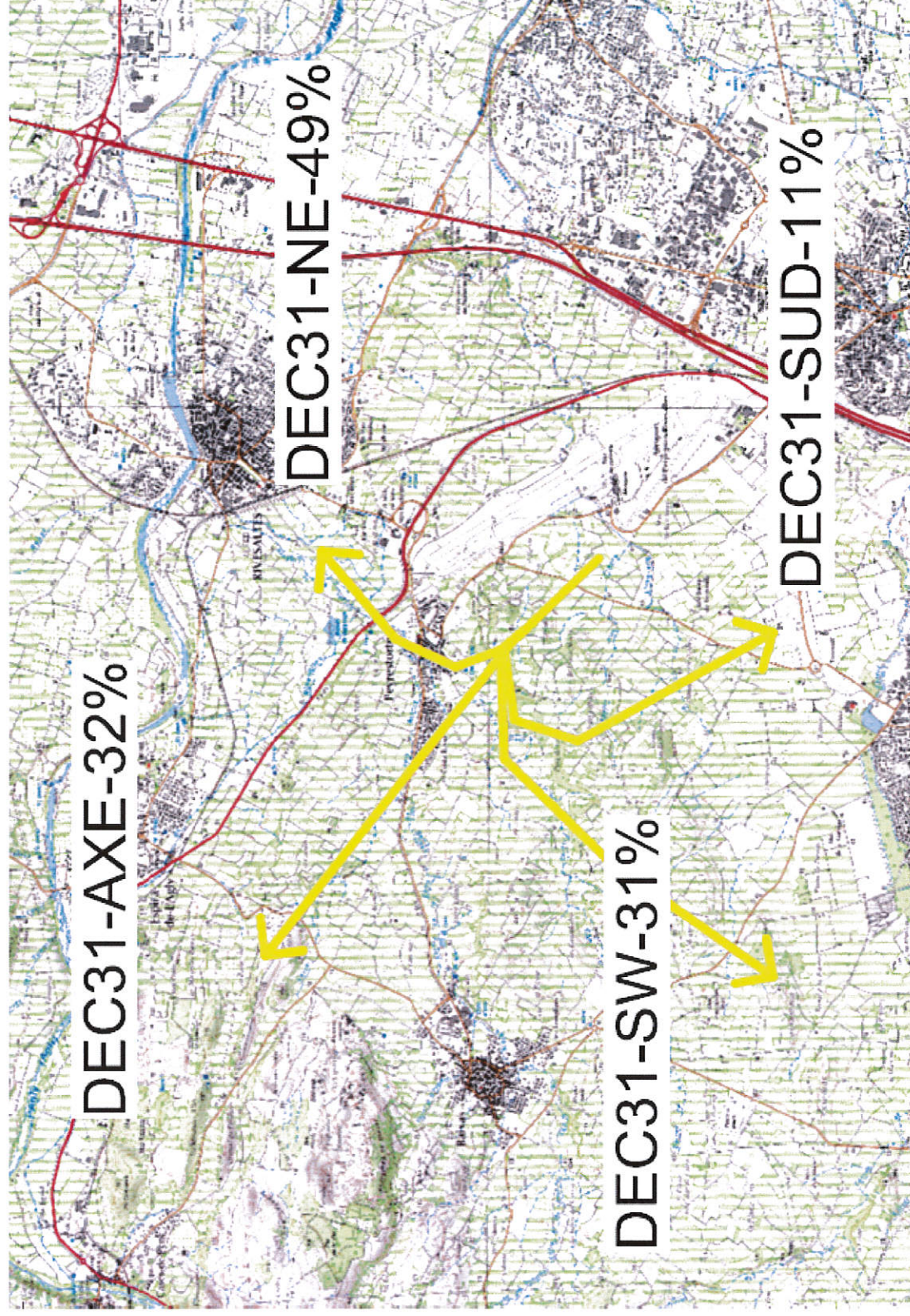
ARRIVEES



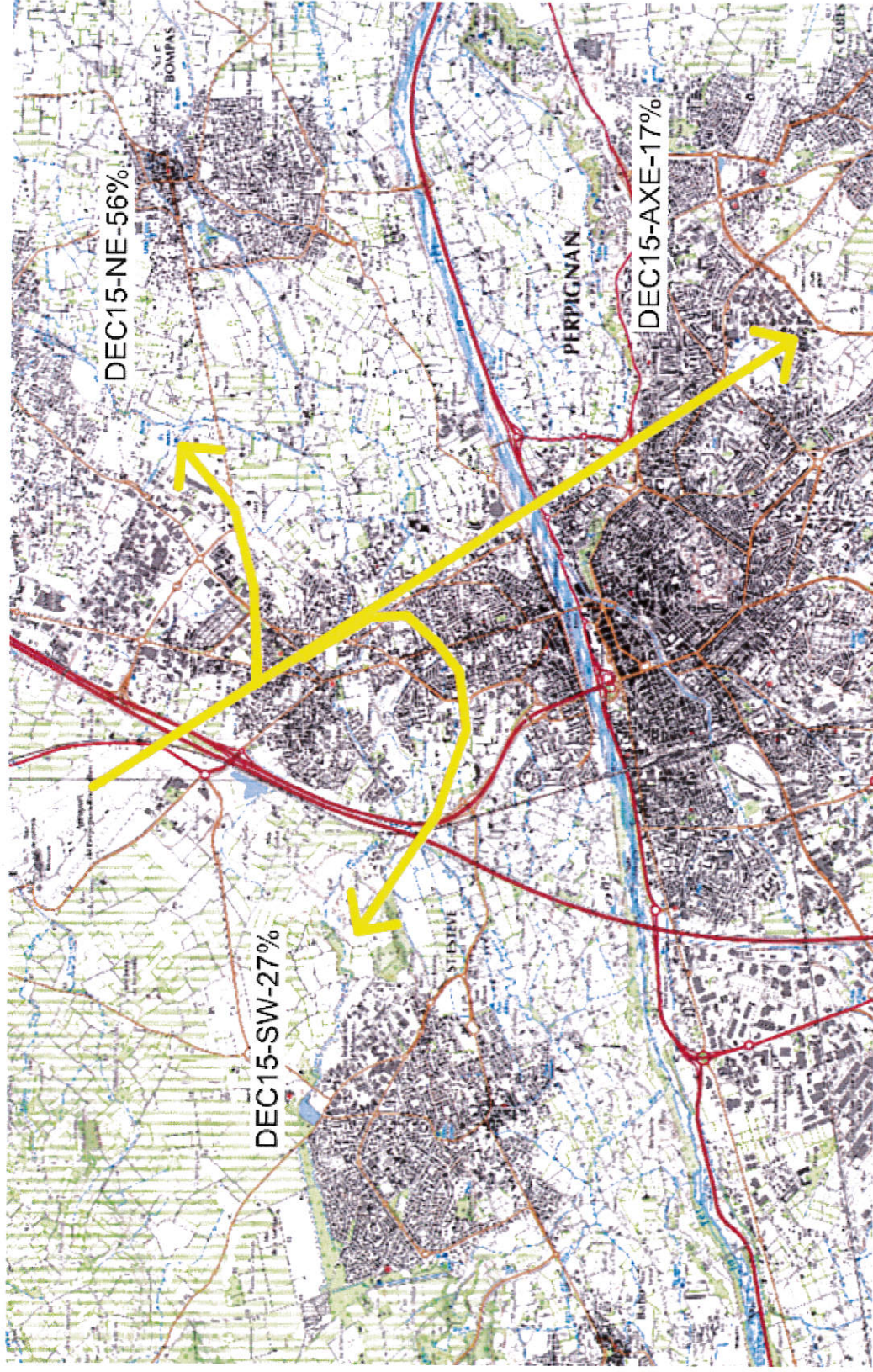
ARRIVEES



DEPARTS



DEPARTS



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



DSAC

Direction générale de l'Aviation civile

Ministère de la transition écologique et solidaire

REPARTITION
JOUR-SOIREE-
NUIT

Classe d'appareils	Type d'appareil	Période de la journée		
		J	S	N
COMMERCIALE	A310	100,00%	0,00%	0,00%
	A318-A319	95,84%	1,56%	2,60%
	A320	94,75%	1,00%	4,25%
	A321	100,00%	0,00%	0,00%
	A340	100,00%	0,00%	0,00%
	A330	100,00%	0,00%	0,00%
	A350	100,00%	0,00%	0,00%
	A3ST	100,00%	0,00%	0,00%
	B733 md83	90,91%	9,09%	0,00%
	B738	94,36%	0,30%	5,34%
	B752	75,00%	18,75%	6,25%
	B763	87,50%	12,50%	0,00%
	Beluga	100,00%	0,00%	0,00%
	crj 7/1000 Bae 146	74,64%	12,59%	12,77%
Affaire	DH8	93,75%	6,25%	0,00%
	ATR	94,61%	4,98%	0,41%
	FA10-20-50	91,63%	6,51%	1,86%
	Beech 200 Cheyenne	97,73%	2,27%	0,00%
	E500	91,89%	5,41%	2,70%
	GFL4-5	91,11%	8,89%	0,00%
	Citation	86,29%	9,68%	4,03%

REPARTITION JOUR-SOIREE-NUIT

Classe d'appareils	Type d'appareil	Période de la journée		
		J	S	N
MILITAIRE	C160 C130	83,44%	9,93%	6,62%
	K35	100,00%	0,00%	0,00%
	E121	100,00%	0,00%	0,00%
	A400M	50,00%	50,00%	0,00%
	CN35	100,00%	0,00%	0,00%
	canadair	94,63%	4,03%	1,34%
	Dh 8	92,86%	7,14%	0,00%
	EC 135 145	95,15%	2,40%	2,46%
	GAZ-PUMA	96,97%	3,03%	0,00%

REPARTITION JOUR-SOIREE-NUIT

Classe d'appareils	Type d'appareil	Période de la journée		
		J	S	N
Aviation légère	TB9-10-20 PA28	97,43%	2,19%	0,38%
	DR400-315 Cessna sira beech 35 30 HR10-20	97,77%	1,63%	0,59%
	pilatus	100,00%	0,00%	0,00%
	PA34 cosy 11 sr 22 tb 20 30	97,61%	2,39%	0,00%
	ulm planeurs	99,14%	0,86%	0,00%
	BE58-BE9L dauphin Puma C404-206-303	96,62%	3,38%	0,00%
	a109 alouette ecureuil	92,07%	7,51%	0,42%

COURT MOYEN ET LONG TERME

Court terme 2023	Moyen terme 2028	Long terme 2033
48 840	53 262	59 272

AVANT-PROJET DE P.E.B.



DSAC

Direction générale de l'Aviation civile

Ministère de la transition écologique et solidaire

IMPACT DU PEB

Zones	A	B	C	D
Indice	70	65 à 70	56 à 65	50 à 56
Surfaces en ha	calculée à partir de la BDPAR IGN 2017			
Espira de l'Agly			26,081	273,961
Perpignan	63,902	67,954	370,383	1058,898
Peyrestortes	7,886	17,651	144,853	219,443
Pia				343,057
Rivesaltes	41,473	57,012	423,592	1020,961
Cabestany				3,992
Population	Calculée à partir du corroyage insee 2015			
Espira de l'Agly			149	2686
Perpignan	6	207	11273	30475
Peyrestortes		105	726	974
Pia				3937
Rivesaltes	6	63	430	8621
Cabestany				476
Logements	calculés à partir des fichiers Majic 2017			
Espira de l'Agly			7	1179
Perpignan	1	38	3806	12473
Peyrestortes			238	381
Pia				1401
Rivesaltes	1	2	47	4541
Cabestany				2

VOTE

Sachant qu'un PEB n'a PAS d'incidence sur les logements construits et considérant qu'il faut éviter d'exposer de nouvelles populations aux nuisances sonores engendrées par l'activité aéronautique,

NOUS PROPOSONS :

1. Zone B : 65 dB(A)
2. Zone C : 57 dB(A)
3. Mise en place de la Zone D d'indice 50 dB(A)



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



DSAC

Direction générale de l'Aviation civile

Ministère de la transition écologique et solidaire

MERCI DE VOTRE ATTENTION



DSAC

Direction générale de l'Aviation civile

Ministère de la transition écologique et solidaire

